

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00098

Numéro SIREN : 529 391 708

Nom ou dénomination : 365 IT

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2019 sous le numéro de dépôt 11628

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

365 IT
21 avenue de la Créativité
59650 Villeneuve D Ascq

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 365 IT

Numéro RCS : 529 391 708

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 2011B00098

Adresse : 21 avenue de la Créativité
59650 Villeneuve D Ascq

1 - Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

Date de l'acte : 28/03/2019

1 - Décision : Changement de président

Ce dépôt reçu au greffe le 26/06/2019 a été enregistré par le greffier soussigné le 28/06/2019 sous le numéro 2019R011628 (2019 23833).

Délivré à Lille Métropole le 28 juin 2019

Le Greffier,

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2019

L'an 2019 le vingt-huit mars à dix heures,

Monsieur Maxence ROUSSEAU Président de la SAS AVENIR TELEMATIQUE , au capital de 60 000 € divisé en 6 000 actions de 10 € chacune, ayant son siège à Villeneuve d'Ascq, 21 Avenue de la Créativité, Président de 365 IT

Monsieur Frédéric MASSON, Directeur général
Monsieur LORIDAN, commissaire aux comptes

se sont réunis en Assemblée Générale au siège social sur convocation du Président.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par Monsieur MASSON et Monsieur Maxence ROUSSEAU.

L'assemblée est présidée par Monsieur Maxence ROUSSEAU en sa qualité de Président.

Le tout conformément aux statuts.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et rapports du commissaire sur les comptes annuels et sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce.

Approbation des comptes dudit exercice, et des opérations susvisées, quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes, et affectation des résultats,

Démission de Avenir Télématique SAS de ses fonctions de Président, et quitus

Le Président dépose sur le bureau et présente à L'assemblée:

1° un exemplaire de la convocation

2° la feuille de présence

3° le rapport du Président

Lecture est donnée du rapport du Président.

Lecture est donnée du rapport spécial et général du commissaire aux comptes.

Première résolution

« L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils sont représentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et aux Commissaires aux comptes quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

365 IT SAS au Capital de 100 000 €
Siège Social : 21 avenue de la Créativité - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - Siret 52939170800029
TVA Intraco FR 53529391708 - R C S LILLE 529 391 708 - APE 4741Z

E

AF

Deuxième résolution

« L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, déclare approuver ces conventions. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

« L'Assemblée générale, conformément aux statuts, décide de passer l'écriture d'affectation suivante :

Origine	Affectation	Eur	Eur
Résultat de l'exercice		94 317	
	Autres réserves		94 317

Conformément à la loi, nous vous rappelons les montants des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices précédents

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action	Eligible à la réfaction de 40%	Non éligible à la réfaction de 40%
2015	10 000	5.00 €	15 000	35 000
2016	10 000	11.59 €	34 770	81 129
2017	10 000	7 €	21 000	49 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

« Les actionnaires prennent acte de la démission Avenir Télématique SAS, représentée par Maxence ROUSSEAU de son mandat de Président. En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

« L'Assemblée décide de nommer, en remplacement du Président démissionnaire, pour une durée indéterminée, comme Président

Frédéric Masson

Soussigné qui accepte et déclare qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne lui interdit d'exercer les fonctions de Président de la société.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

« L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité nécessaires. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

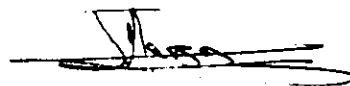
L'ordre du jour étant épuisé, la présente assemblée est clôturée, à 10h29.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture a été signé par le Président et Monsieur MASSON.

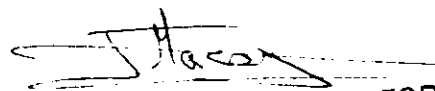
Pour Avenir Télématic SAS

Maxence ROUSSEAU

Frédéric MASSON



Don pour acceptation du mandat
de président.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME